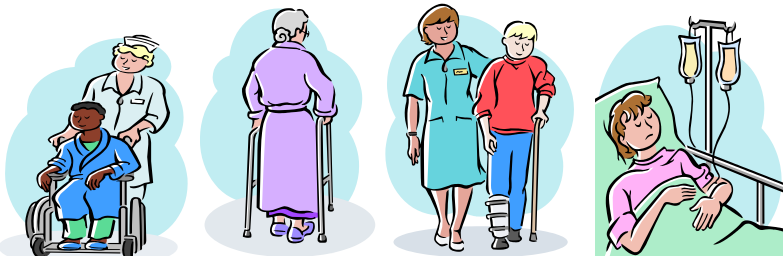


Horaire par semaine

Enseignement général	
Les élèves n'ont pas de 2 ^{ème} langue	
Français-Histoire/Géographie-ECJS	04h30
Anglais	02h00
Mathématiques/Sciences physiques	04h00
EPS	02h00
Arts Appliqués	01h00
Enseignement professionnel	
Sciences Médico-Sociales	14h00
Animation	
TP soins et ergonomie	
Biologie et microbiologie	
TP service à l'utilisateur	
Nutrition	
PSE	01h00
Accompagnement personnalisé	

Ce Bac Professionnel en 3 ans remplace le BEP C.S.S.



Les élèves pourront s'inscrire en **seconde professionnelle ASSP option « Structures »**.

Domaine d'activité

Le titulaire du BAC PRO ASSP option « Structures » exercera, en structures collectives, auprès des personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance. Il pratiquera des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il travaillera au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Stages obligatoires

- 6 semaines en seconde, qui se déroulent en structures d'accueil collectif de la petite enfance ou en école maternelle.
- 16 semaines en première et en terminale dont 12, au moins, en établissement de santé ou en structures médico-sociales accueillant des adultes non autonomes, soit 22 semaines.

Qualités requises

- Maturité, tolérance, grande ouverture d'esprit
- Disponibilité et sens du contact humain
- Discrétion et secret professionnel
- Dynamisme et créativité
- Esprit d'équipe
- Approche méthodique (respect des consignes hygiène - sécurité)
- Efficacité
- Esprit d'analyse et d'initiative
- Responsabilité
- Excellente santé physique



Critères d'admission

- Aucun problème physique - aucune dispense de sport - niveau suffisant en enseignement général.
- Vaccinations dont l'hépatite B à jour (aucune dérogation n'est autorisée).

Devenir des élèves

A l'issue de la classe de seconde, orientation possible en :

- Première et Terminale Bac Professionnel ASSP
- Première et Terminale Bac Technologique ST2S



Retrait des dossiers dans les collèges et lycées privés du département ou au lycée des Bressis : **A partir du mois de janvier**

Journées portes ouvertes

Vendredi 16 mars 2012 de 16 h 00 à 20 h 00
Samedi 17 mars 2012 de 08 h 00 à 12 h 00

Décision d'admission, de refus ou d'attente

- L'avis d'acceptation, de refus ou d'attente parviendra à la famille à partir de juin (pas de réponse par téléphone).
- En cas d'admission, un dossier d'inscription sera adressé à la famille. Il devra être retourné au lycée « Les Bressis » au plus vite.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Possibilité de prendre un RDV à l'accueil avec la direction.

Renseignements

Lycée « Les BRESSIS »

85 route des Creuses
74600 Seynod

Tél : 04 50 52 01 22

Fax : 04 50 69 04 23

secretariat@lycee-prive-bressis.fr
www.lycee-prive-bressis.fr